

---

## Programme de Formation

---

### Habilitation initiale Non-Electricien - Elec B0-H0-H0V (Exécutant)

#### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

**Accessibilité :**

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement.

Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT  
cecile.leyrit@cfma.school

**Nombre de participants :** Groupe de 4 à 12 personnes.

#### Contexte

---

La réglementation actuelle fixe une obligation aux employeurs de reconnaître la compétence de leurs salariés vis-à-vis des risques électriques.

L'habilitation est devenue obligatoire en 2012. Elle est régie par la norme NF C 18-510.

#### Contenu pédagogique

---



##### **Objectifs pédagogiques**

Objectifs généraux :

- Pouvoir accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens,
- Réaliser une opération non-électrique en TBT, BT et/ou HT.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir reconnaître les dangers électriques,
- Connaître la réglementation, les grandeurs électriques de base et les zones à risques,
- Savoir adopter la conduite sécuritaire à proximité des réseaux.



##### **Programme détaillé de la formation**

- La réglementation,
- L'électricité, notions générales,
- Les risques liés à l'électricité,
- Domaines de tension et zones à risque,
- L'habilitation électrique,
- Les moyens de protections,
- Les documents applicables,
- Matériels et outillages,
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique,
- Module spécifique exécutant.



##### **Public concerné par la formation**

Tout salarié pouvant être confronté aux risques électriques dans ses missions professionnelles.



##### **Prérequis nécessaires pour participer à la formation**

- Français : Lu, écrit et parlé \*
- \* Le commanditaire s'engage à vérifier que l'apprenant a les pré-requis nécessaires.





### **Lieux et dates de formation**

Consultable sur notre site : <https://www.cfma.school/>



### **Modalités d'accès à la formation**

- Admission sur inscription auprès du CFMA : [contact@cfma.school](mailto:contact@cfma.school)
- Délai limite d'inscription : 2 jours avant la session.
- Délais suivant les disponibilités de la planification à l'année.



### **Moyens d'encadrement**

Formateurs ayant les compétences techniques relatives aux habilitations électriques et formés à la pédagogie pour adultes.



### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Support Powerpoint / vidéos,



### **Modalités de suivi pédagogique**

- Echange entre participants.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Questionnaire de positionnement en début de formation.
- Questionnaire de contrôle des connaissances (identique au questionnaire de positionnement pour mesurer la progression des apprenants).
- Questionnaire de satisfaction.
- Bilan oral de fin de formation par l'intervenant.



### **Livrables à l'issue de la formation**

Support pédagogique remis à chaque apprenant en début de formation.



### **Formalisation à l'issue de la formation**

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation remise à l'apprenant
- Avis d'aptitude au travail en sécurité dans le domaine électrique théorique et pratique délivrant les titres suivants : B0, H0, H0V



### **Coût de la formation**

**Prix public:** 230,00 € HT/pers

**Pour tout devis personnalisé au formation en intra :** Tarif sur demande, nous consulter.



### **Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)**

Taux de réussite : Variable non renseignée %

Taux de satisfaction : 0 % (Moyenne du taux de satisfaction attribuée par les apprenants)

**Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.**

[www.cfma.school](http://www.cfma.school)